



ÉLECTIONS DU 14 AVRIL 2003

Quel parti défendra les HLM ?

L'annonce des élections pour le 14 avril signifie que nous aurons bientôt de la grande visite dans nos HLM. Tous les candidat-e-s vont rivaliser de gentillesse dans l'espoir d'obtenir nos votes. À nous de profiter de leurs présences pour faire valoir nos propres intérêts dans cette campagne électorale.

La FLHLMQ ne vous dira pas pour qui voter mais nous vous invitons à demander à vos candidat-e-s ce qu'ils et elles comptent faire de bien pour les HLM. Puisque les belles paroles s'envolent et les écrits restent, demandez à vos candidat-e-s de bien vouloir indiquer par écrit les engagements qu'ils

et elles sont prêts à prendre. Nous saurons ainsi quel parti est sérieux dans sa défense des HLM.

Des questions à poser aux politicien-ne-s

La FLHLMQ a dressé une courte liste de cinq questions (**voir au verso**) que nous vous encourageons fortement à poser aux candidat-e-s qui vous rendront visites. Lorsque vos candidat-e-s viendront pour vous serrer la main, faites-leur passer le test. Nous verrons ainsi qui est vraiment prêt à prendre des engagements en faveur des HLM. Nous pourrons aussi nous servir des lettres qu'ils et elles auront signées afin de leur rappeler leurs promesses une fois les élections passées. Faites-nous parvenir une copie de leurs engagements afin que nous publions une liste de tous ceux et celles qui acceptent de soutenir les HLM.



Lettre d'engagement à titre de député-e-s

Cochez vos engagements et signez la lettre.

Si je suis élu-e comme député-e, je m'engage à lutter à l'intérieur de mon parti et au gouvernement pour :

- Que les loyers en HLM demeurent fixés à 25 % du revenu des locataires et qu'ils ne soient pas augmentés à 30 %, comme c'est le cas dans plusieurs autres provinces au Canada ;
- Que le rôle des comités consultatifs de résidant-e-s obtenus grâce à la loi 49, adoptée en avril 2002, soit renforcé notamment en leur accordant des pouvoirs de décision sur les règlements d'immeubles et les projets communautaires qui s'appliqueront dans leurs immeubles ;
- Que le budget de la Société d'habitation du Québec alloué à la modernisation des HLM, qui est actuellement de 50 millions \$ par année, soit augmenté à 60 millions \$ pour accélérer les réparations majeures à l'intérieur des logements ;
- Que la Société d'habitation du Québec poursuive la régionalisation de son réseau afin de professionnaliser les offices d'habitation pour que ceux-ci puissent augmenter leurs capacités de gestion et d'intervention ;
- Que le gouvernement du Québec finance la réalisation de 8 000 nouveaux logements sociaux par année, dont 4 000 sous forme de HLM, pour répondre à la pénurie de logements, notamment en obtenant sa juste part des dépenses fédérales en habitation.

Signature du candidat-e- : _____

Nom du parti : _____

_____ *Faites parvenir une copie de cette lettre signée par votre candidat-e-s à la FLHLMQ,*

Pour contacter la fédération



Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec

1215, de la Visitation,
local 105, Montréal, H2L 3B5

Téléphone : (514) 521-1485

1-800-566-9662

Télécopieur : (514) 527-3403

Courriel : flhlmq@qc.aira.com